

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. LEVASSEUR

Le recensement de 1891

Journal de la société statistique de Paris, tome 33 (1892), p. 97-100

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1892__33__97_0

© Société de statistique de Paris, 1892, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

LE RECENSEMENT DE 1891

Le *Journal officiel* du 12 janvier 1892 a publié les résultats généraux du recensement du 12 avril 1891 et fait connaître l'état, par département, de la population domiciliée ; la population domiciliée comprend toutes les personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune où elles ont été recensées, comme présentes ou comme absentes ; c'est la population qui est insérée au *Bulletin des lois* et qui est légale pour toute la France, depuis la promulgation par décret d'un recensement jusqu'au recensement suivant. Déjà, il y a quelques mois, le résultat provisoire du recensement de la population présente, comprenant toutes les personnes, domiciliées ou non, qui se trouvaient le jour du recensement dans la commune où elles ont été recensées, avait été porté à la connaissance du public ; le total de cette population présente était de 38,095,259 âmes ; l'étude détaillée de cette population, au point de vue démographique, est faite tous les cinq ans par la Statistique générale de France, et publiée par le ministre du commerce et de l'industrie : ce travail est en ce moment en préparation. La population présente est relevée depuis 1881 et a été trouvée, à chaque recensement, inférieure à la population domiciliée, quoiqu'il semble qu'elle devrait être un peu plus forte s'il n'y avait pas d'omissions.

Le total de la population domiciliée de la France en 1891 est de 38,343,192. Il était en 1886 de 38,218,903. L'augmentation est de 124,289. L'excédent des naissances sur les décès indiquait un accroissement. C'est la plus faible augmentation qu'un recensement ait enregistrée jusqu'ici. Il ne faut pas oublier qu'il n'y a eu qu'un recensement, celui de 1872, qui ait accusé, au lieu d'une augmentation, une diminution (diminution de 1,598,000 habitants résultant de la perte de l'Alsace-Lorraine et de 492,000 dans le reste de la France). L'augmentation entre 1886 et 1891 n'est que de 25,000 en moyenne par an, soit 1.5 par 1,000 habitants ; elle avait été de 5.5 par 1,000 de 1872 à 1876, de 4.1 de 1876 à 1881 et de 3.3 de 1881 à 1886 ; elle s'est constamment réduite.

J'ai donné dans *La Population française* (t. II, p. 439 et suiv.) un tableau détaillé des départements et des arrondissements dont la population a augmenté ou diminué depuis le commencement du siècle, et indiqué les causes de cet accroissement et de cette diminution. Jusqu'en 1846, la plupart des départements augmentaient d'un recensement à l'autre, peu diminuaient. Depuis 1846, sous l'influence du développement des chemins de fer et de la grande industrie, la diminution a porté chaque fois sur 20 départements au moins ; elle a même porté sur 54 départements de 1851 à 1856 (1).

En 1891, elle porte sur 55 départements, 32 seulement (y compris le territoire de Belfort) étant en progrès, tandis que de 1881 à 1886, 58 départements étaient en progrès et 29 seulement en diminution. De 1846 à 1886, la diminution a porté sur les départements agricoles et principalement sur les sept groupes des Pyrénées

(1) Départements dont la population a augmenté ou diminué d'un recensement à l'autre. (Extrait de *La Population française*, t. I, p. 113.)

et du bassin de la Garonne, du Massif central, des Alpes, de l'Est, de la partie septentrionale de l'Ile-de-France avec la Picardie, de la Normandie avec le Maine, enfin des Charentes.

ANNÉES.	AUGMEN- TATION.	DIMINU- TION.	ANNÉES.	AUGMEN- TATION.	DIMINU- TION.
1801 à 1806 . . .	81	4	1856 à 1861 . . .	57	29
1806 à 1821 . . .	66	19	1861 à 1866 . . .	58	31
1821 à 1831 . . .	85	1	1866 à 1872 . . .	14	73
1831 à 1836 . . .	84	2	1872 à 1876 . . .	67	20
1836 à 1841 . . .	73	13	1876 à 1881 . . .	53	34
1841 à 1846 . . .	81	5	1881 à 1886 . . .	58	29
1846 à 1851 . . .	64	22	1886 à 1891 . . .	32	55
1851 à 1856 . . .	32	54			

Ce sont ces mêmes groupes qui sont affectés en 1891 :

1° Le **groupe pyrénéo-garonnien** l'est plus que tous les autres. Il comprend une région de quatorze départements contigus, depuis la frontière espagnole jusques et y compris l'Aude, le Tarn, le Lot et la Dordogne qui, de 1886 à 1891, ont perdu plus de 150,000 habitants sur une population totale de 4,404,600. L'émigration des montagnards et les pertes infligées par le phylloxéra sont au nombre des causes principales de cette diminution, dans une région où d'ailleurs la natalité est généralement faible.

2° Dans le **Massif central**, région d'émigration, cinq départements ont perdu environ 20,000 habitants.

3° Dans la **région alpestre**, huit départements en ont perdu plus de 50,000.

4° Dans dix départements de la **région de l'Est**, compris entre la frontière du Jura et la Brie, la perte est d'environ 60,000 habitants.

5° Au nord de Paris, l'Oise, l'**Aisne**, département très éprouvé par la crise agricole (il est au nombre de ceux qui ont perdu le plus d'habitants, 10,432), la Somme et les Ardennes ont perdu ensemble environ 20,000 habitants.

6° La perte du **groupe de Normandie** (moins la Seine-Inférieure), qui comprend le Maine et l'Anjou, région où, depuis longtemps, la population diminue constamment, est beaucoup plus considérable : 60,000 habitants.

7° Les deux départements des **Charentes**, très maltraités par le phylloxéra, ont perdu près de 13,000 habitants.

La perte totale des 55 départements est de *399,001 habitants*. Les 32 autres ont donc gagné davantage, puisqu'en somme la population de la France est supérieure à celle de 1886. Leur augmentation est de *523,290 habitants*, qui se trouvent presque tous groupés sur un petit nombre de points.

1° Quoique l'accroissement de la ville de Paris ait été en somme beaucoup moindre de 1881 à 1891 (augmentation de 178,934 habitants) que de 1872 à 1881 (augmentation de 417,231 habitants), cet accroissement a été plus fort dans la dernière période quinquennale (103,407 habitants) que dans l'avant-dernière (75,527 habitants) et les communes suburbaines se sont développées relativement plus que la capitale. Le **département de la Seine** à lui seul a gagné *180,506 habitants*, accrois-

sement supérieur à celui de la France entière. Les quatre départements voisins, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret, en ont gagné, en outre, plus de 16,000.

2° La **Seine-Inférieure**, avec ses fabriques et son port, forme un groupe économique qui tranche sur le reste de la Normandie; ce groupe a gagné 6,490 habitants.

3° Le groupe houiller et manufacturier du **Nord** (Nord et Pas-de-Calais) en a gagné 87,000.

4° Celui de **Reims** (département de la Marne), un des principaux centres de l'industrie de la laine, en a gagné 5,198.

5° Celui de **Meurthe-et-Moselle**, où l'industrie métallurgique a fait de grands progrès depuis 1870, 12,457; *Belfort*, 3,912.

6° Le **Cher**, grâce à Bourges et à Montluçon, 3,927.

7° Le **Lyonnais** (Rhône et Loire), dont Lyon et Saint-Étienne sont les centres, a augmenté de 45,000 habitants.

8° Cinq départements méditerranéens (Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Var, Alpes-Maritimes) doivent au commerce de Marseille, à la restauration des vignobles, à la villégiature de Provence un accroissement de 75,000 habitants. (Le Var et les Alpes-Maritimes donnent une partie de la différence à la date des recensements, 31 mai 1886, 12 avril 1891.)

9° La **Gironde** en a gagné 17,683.

10° La **Haute-Vienne**, où l'industrie de la porcelaine est en progrès, compte 9,696 habitants de plus qu'en 1886.

Il n'y a d'ailleurs qu'un petit nombre de départements, comme l'Hérault et le Gard dans le Midi, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir et Loiret dans le voisinage de Paris, qui doivent leur augmentation à l'agriculture ou à des industries agricoles.

11° Il faut cependant ranger dans cette catégorie les trois départements du **Poitou**, aux produits agricoles desquels les chemins de fer ont donné un débouché fructueux sur Paris et qui ont une augmentation totale de 9,000 habitants.

12° La **Bretagne** (moins les Côtes-du-Nord), région agricole aussi qui a gagné 34,000 habitants, les doit en grande partie à son agriculture et à la fécondité actuelle de sa population.

13° La **Corse**, région agricole, a gagné 10,000 habitants.

Le rapport du Ministre de l'intérieur au Président de la République fait connaître la population des 56 villes de France qui comptent plus de 30,000 habitants. Elles ont gagné 340,000 habitants. Dans ce total figurent, avec une population de 988,700 âmes et un accroissement de 65,000, 18 villes appartenant aux 55 départements dont la population a diminué; ces 65,000 sont à ajouter aux 399,001 habitants qui manquent dans les campagnes et dans les petites villes de ces départements. D'autre part, dans les 32 départements dont le gain total est de 523,290 habitants, 30 villes de plus de 30,000 habitants ont un excédent de 275,000 âmes sur le recensement de 1886; il ne leur reste donc, pour l'accroissement des petites villes et des campagnes, que 248,290. Là, comme dans les autres régions, les campagnes ont en général plus perdu que gagné.

L'attraction des grandes villes est la cause qui prévaut dans le déplacement de la population. Nous avons dit dans notre ouvrage sur *La Population française* que l'augmentation est en général plus rapide dans les très grandes villes que partout ailleurs et que l'attraction morale qu'exercent ces villes peut être comparée à l'at-

traction de la nature, laquelle est **proportionnelle à la masse** ; le dernier recensement confirme cette loi.

Le même phénomène se produit dans les autres pays, surtout dans les contrées riches et bien pourvues de voies de communication ; dans plusieurs même il se produit avec plus d'intensité qu'en France ; cependant il inquiète moins, parce qu'il n'a pas pour conséquence, au moins dans une proportion aussi large et d'une manière aussi éclatante, une dépopulation des campagnes. Il est facile de comprendre la raison de cette différence : une forte natalité et, par suite, un rapide accroissement de population permettent de fournir aux villes un contingent considérable sans vider les campagnes. En France, où la natalité est très faible, il est impossible de fournir aux villes de plus de 30,000 âmes 340,000 recrues avec un excédent qui n'est que de 124,000 sans prendre sur la population rurale une portion de ce contingent.

Les villes exercent leur attraction par la supériorité de leurs salaires, par la facilité des communications, par l'attrait des plaisirs, par la centralisation administrative et économique : conditions qui ne semblent pas devoir changer de si tôt. Il convient donc de prévoir qu'elles continueront à grandir, et il est à craindre, étant donnée la natalité française dont rien n'autorise à prédire le relèvement, qu'elles ne grandissent encore en prenant aux campagnes plus que ne fournit à celles-ci l'excédent des naissances sur les décès.

E. LEVASSEUR.
